



1 très bon cadenas av. clef
1 poche en fer émaillé ou émail
1 ramasseoir en fer verni
1 garde-manger en treillis
6 fourchettes ou 6 cuillères en aluminium, dessin relief
1 garnit. de 4 pièces cuillère, fourchette, couteau et cuillère à café
1 très beau couteau de table, lame en acier
1 porte couvercle en fer verni
1 panier à pain fond décoré
1 pot à lait en émail
1 garde-nappe en fil de fer
2 cuvettes en fer blanc

ABONNEMENTS

Suisse 1 an Fr. 6.—
» 6 mois » 3.—
Etranger 1 an » 10.—
» 6 mois » 5.50 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 20 cent. en plus.

HORAIRE BULLE-ROMONT : BULLE, arr. 9¹⁸ 12.— (d. j. f. 15¹⁰) 15³⁰ 20¹⁷. BULLE, dép. 6¹⁰ 10⁰⁸ (10²⁵) 13⁵ 17⁵⁰

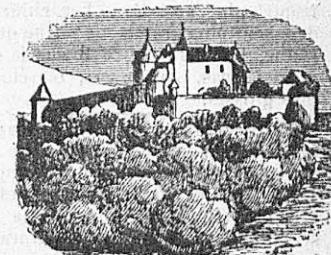
LA GRUYÈRE

Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

**ANNONCES**

Canton de Fribourg 20 cts.
Suisse 25 d
Etranger 30 d
Annonces mortuaires et rétractations 30 d
Réclames 50 d
S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1^{er} étage).

Accidents d'automobiles.

Au vu des nombreuses relations d'accidents de la route qui arrivent journalement, accidents dus pour la plupart à l'imprudence coupable ou à l'ignorance de chauffeurs et propriétaires d'automobiles, nous croyons utile de reproduire, de la *Revue automobile*, Berne, les judicieuses lignes suivantes, dues à la plume expérimentée du lieutenant-colonel Hamberger, directeur du service d'automobile de l'armée suisse :

Automobiliste de longue expérience, chef depuis 5 ans du service automobile de l'armée et ayant eu comme tel, à procéder à de nombreuses expertises d'accidents, je suis d'avis que la croissance de pneus n'a que très rarement des conséquences graves. Certes, tel concours malheureux de circonstances peut faire d'un éclatement du pneu la cause d'un accident. Mais ce ne saurait être le cas que lorsqu'en même temps la vitesse réglementaire se trouvait largement dépassée. Comme conducteur, comme passager, j'ai eu bien des crevaisons de pneus sans aucune suite fâcheuse. Dans la majorité des cas, l'éclatement ne sert que de prétexte à couvrir l'imprévoyance du chauffeur.

Il en est de même du prétendu « refus de fonctionner » de la direction qu'on rend responsable de la plupart des accidents. Ces déféctuosités sont relativement très rares et, lorsqu'elles surviennent, elles proviennent d'un montage ou d'un démontage mal fait, soit par le propriétaire du véhicule, soit par des réparateurs inexpérimentés ou superficiels.

Mes expériences d'automobiliste et d'expert m'ont appris que l'immense majorité des accidents d'automobiles sont dus à l'imprévoyance, souvent unie à des connaissances insuffisantes. Une foule de gens s'offrent une voiture rapide sans avoir l'expérience ou simplement les dons nécessaires pour la conduire. Il n'est pas difficile en soi de piloter une « nerveuse », sur une route unie et large, à 60, 70 ou 80 km à l'heure ; mais qu'un accident imprévu surgi, et le malheur est arrivé.

On doit constater, hélas, qu'un grand nombre d'automobilistes conduisent sans songer à rien, c'est-à-dire qu'ils ne font attention qu'à ce qu'ils voient, sans supposer jamais ce qui pourrait surgir au dernier moment, de derrière une haie ou d'un mur disposé à angle droit avec la route. Ils ne se demandent pas non plus dans quel état se trouve la route derrière le bouquet d'arbres qui la cache et si peut-être il n'y a pas justement là un virage dangereux. On se grise de la vitesse de la voiture, griseur qui aboutit souvent à la culbute. Voici longtemps que j'ai pris l'habitude de divisor les conducteurs en deux groupes : les *visuels* et les *intellectuels*. Les visuels sont ceux qui ne prennent garde aux choses qu'à mesure qu'elles se présentent à leurs regards. Les intellectuels, au contraire, non seulement observent, mais encore ne cessent de réfléchir à ce qui pourrait se passer soudain. Je ne me ferai jamais à un pilote entièrement visuel, quel que soit son tempérament et quelque sécurité qu'il offre en général. Que de fois un cheval qu'on va croiser et qui tient régulièrement sa droite au dernier moment s'ébroue et se met en travers de la chaussée. Le grave accident d'automobile qui s'est produit dans la région d'Augsburg et qui coûta la vie à quatre Suisses, il y a quelques années, n'est pas d'autre cause. J'avais eu moi-même, peu de semaines auparavant, une collision semblable, mais dont je me tirai sans dommage aucun, parce que ma voiture, au moment du choc, était déjà arrêtée. Il existe aussi des automobilistes dont la puissance visuelle est tout à fait insuffisante pour conduire vite, car ils perçoivent trop tard les obstacles. Les examens de chauffeur devraient porter sur ce point avec beaucoup plus de soin que ce n'a été le cas jusqu'ici.

Une autre cause d'accident grave, que l'on peut une fois encore rapporter au manque de prévoyance, de prudence ou de capacités, est la prise trop rapide de fortes pentes. Il y a bien des conducteurs qui n'auront jamais l'idée de vérifier les freins avant d'en avoir besoin, ou qui ne se résoudront à mettre la 2^e ou 1^{re} vitesse sur les pentes que lorsqu'ils auront constaté l'insuffisance du frein et que la voiture prend une trop grande vitesse. À ce moment, le pilote dépourvu de l'expérience nécessaire ne pourra déjà plus insérer sa vitesse intermédiaire. L'action freinante du moteur se trouve par la suite et le malheur est dès lors inévitable. On dirait que c'est comme une malédiction portée sur une voiture rapide qui son pilote s'accoutume à la vitesse et souvent conduit beaucoup plus vite qu'il ne devrait le faire, étant donné son degré d'habileté et d'expérience. Il est donc à la merci de l'imprévu.

Ce serait un péché d'omission que de discuter cette question sans rendre attentif au fait que l'alcool joue un grand rôle dans une très forte proportion des accidents d'automobile. Il y a des gens qui puisent un tel surcroît de témérité dans l'absorption, ne fût-ce que de faibles doses d'alcool, qu'ils peuvent mettre leurs passagers dans le plus grave péril. Durant mon service militaire, j'ai pu constater que la majorité érigeante des accidents d'automobiles est due à l'alcool. Le conducteur devrait donc examiner à fond l'influence de l'alcool sur son organisme et, s'il ne peut s'en abstenir complètement, n'en consommer que la quantité lui permettant de ne rien perdre de sa force visuelle, de sa présence d'esprit et de la sûreté de sa main. J'estime que c'est un véritable crime que de conduire une auto chargée de monde et de s'adonner à la boisson. Les soirs de dimanche surtout, il devient dangereux, même pour le pilote le plus circconspect, de parcourir nos routes, parce qu'on y rencontre souvent des voitures dont les conducteurs ne sont de loin plus à jeun. On peut même s'étonner que le nombre des accidents ne soit pas beaucoup plus grand. Aussi ne peut-on qu'approuver hautement l'administration postale qui interdit à ses chauffeurs l'usage de l'alcool avant et pendant les heures de service, et nos législateurs déclarent d'avois inséré dans leur projet de loi une disposition identique pour les conducteurs d'omnibus particuliers.

J'aimerais, en terminant, attirer l'attention sur une source d'accidents que j'ai pu constater sur le vif et pour lesquels il n'était pas possible de trouver aucune explication plausible, parce que le conducteur était hors d'état de donner à leur sujet la moindre information utile. Il s'agit d'« absences d'esprit momentanées », mal dont plus de gens souffrent qu'en ne le croit. Ces absences, sorte d'état très bénin d'épilepsie, sont souvent si peu apparents que ni les intéressés ni leurs proches n'en savent rien. On dit simplement qu'ils « sont distraits par-ci par-là ». Mais que de parcellles « distractions » surviennent au volant d'une automobile, et si le fait n'est pas d'arrêter si tout-à-coup la voiture, sans raison apparente, quitte la route avec toutes les conséquences plus ou moins graves qui en résultent. On ne manquera pas dès lors de prétendre que « la direction n'a soutenu plus jouté ». C'est là un point auquel il faudrait non seulement prêter grande attention lors des examens, mais au sujet duquel le pilote devrait lui-même s'étudier à fond et demander à son entourage s'il ne paraît pas de temps en temps distract pour quelques secondes. L'examen par des tiers est d'autant plus nécessaire que l'intéressé lui-même ne sait rien de ces absences.

Je suis donc, de façon générale, très sceptique sur les explications données lors d'accidents et qui en font remonter la source aux pneus ou au mécanisme. Dans la majorité des cas, il ressort des faits une explication plus plausible et qui nous ramène à l'imprévoyance du pilote, à son inabilité, au fait qu'il a perdu la tête ou à l'influence de l'alcool.

Lieutenant-colonel HAMBERGER,
Directeur du service automobile
de l'armée.

Le congrès international des classes moyennes.

Ce congrès aura lieu du 2 au 5 septembre à Berne et Interlaken. La séance d'ouverture se passera dans la salle du Grand Conseil bernois et sous la présidence du Conseiller fédéral Schulthess. Le Conseiller national Tschumi, président de l'Union internationale des classes moyennes, tiendra le discours d'ouverture.

Le premier jour l'on entendra un rapport de M. Leimgruber, secrétaire de l'Union, sur « le but et la tâche de l'Union internationale ». Le second jour, il y aura réunion des groupes à Interlaken et discussion des questions générales concernant les métiers, l'agriculture et le commerce. Dans les problèmes envisagés, notons : la protection des diplômes académiques et le meilleur rendement du travail intellectuel. Le Conseiller aux Etats Savoie rapportera sur l'étude auprès des Universités et hautes écoles des problèmes intéressant les classes moyennes. D'autres personnalités suisses et étrangères prendront la parole. Les discussions sont publiques et les hommes politiques suisses y seront les bienvenus. On

compte tout spécialement sur la présence des étudiants en politique sociale. Le jeudi 4 septembre, à l'assemblée générale, le Conseiller national Kurer parlera de l'économie privée et publique.

On compte sur la présence de 400 délégués de 20 pays : la Suisse sera représentée par 150 personnes. Le congrès se terminera par une excursion à la Jungfrau, qui aura lieu vraisemblablement le vendredi 5 septembre. L'observatoire météorologique de Zurich promet le beau temps pour ces jours prochains. Jupiter Pluvius s'abstiendra sans doute de rendre visite aux congressistes.

La consommation du lait en Suisse.

M. le Professeur Dr Burri, chef de l'institut d'économie laitière et de bactériologie de Liebefeld, a récemment donné une conférence sur notre économie laitière, en présence d'un groupe international de fonctionnaires sanitaires rattaché au service de la S. d. N.

La conférence a noté tout d'abord l'importance de cette activité agricole dans notre pays : la Suisse produit en moyenne 25 millions de quintaux de lait par année. D'après les recensements officiels du bétail, un total de 800.000 vaches et de 240 milles chèvres collabore à cette production.

De cette production annuelle, le 15,1 pour cent est utilisé dans le ménage du propriétaire du bétail, le 28 % s'en va dans le commerce de lait frais. Ces quelques chiffres montrent que la population suisse consomme énormément de lait, en particulier dans les familles de paysans où l'on boit en moyenne plus d'un litre par jour et par tête. Dans les villes la consommation journalière par habitant est de 6 à 7 décilitres, moyenne supérieure à celle que l'on relève dans la plupart des Etats européens. Cette énorme consommation est due en première ligne à la richesse de notre production laitière et en outre à l'habitude, si répandue en Suisse, de boire du café au lait. Cette boisson qui tient chez nous une si grande place contient presque toujours une proportion de lait supérieure à celle du café. La moyenne de la consommation laitière du pays est ainsi de 1/4 de litre par jour et par tête.

NOUVELLES SUISSES

Les taxes des trains internationaux. — A partir du 1^{er} septembre entreront en vigueur les suppléments de taxes décidés par la Cie internationale des wagons-lits pour les couchettes du Simplon-Orient Express et de l'Orient Express. Les taxes sont portées de 8 à 10 centimes le kilomètre.

La prochaine fête de musique. — L'assemblée des délégués de la Société fédérale de musique, forte de 200 participants, réunie à La Chaux-de-Fonds, s'est prononcée à une forte majorité pour accorder à cette localité la prochaine fête centrale en 1927.

L'ouverture de l'Assemblée de Genève. — A l'occasion de l'ouverture de la cinquième assemblée de la Société des nations, qui est fixée au 1^{er} septembre, un office pontifical sera célébré par S. G. Mgr Besson, évêque de Lausanne et Genève, dimanche 31 août, à 10 heures du matin, à l'église de Notre-Dame, à Genève.

Le sermon de circonstance sera prononcé par le R. Père de Munyck, professeur à l'université de Fribourg.

Le nouvel emprunt fédéral. — On demande de Berne à la P. S. M. que, lundi après midi, avait lieu à Berne une conférence entre le chef du Département des finances et les représentants du cartel des banques, aux fins de déterminer les conditions du nouvel emprunt de 80 millions de francs destiné à des conversions.

Le 9^e emprunt de mobilisation s'élève, comme on sait, à 100 millions ; cependant, 80 millions seulement seront passés en conversion, tandis que les 20 autres millions seront remboursés. Les représentants des banques offrent 5 % avec un cours d'émission de 96, avec 10 ans d'échéance.

Ces offres ne furent pas agréées par le chef du Département des finances, spécialement en ce qui concerne le délai. Après en avoir conféré avec le Conseil fédéral, le chef du département convoqua à nouveau les banquiers.

Le Département fédéral des finances fait savoir que les pourparlers avec les groupes de banques, le cartel des banques suisses et l'association des banques cantonales ont donné les résultats suivants au sujet de la conversion d'une partie du neuvième emprunt de mobilisation (100 millions à 5 % échéant au 30 septembre) : montant de l'emprunt 80 millions, pris ferme par les banques ; taux 5 % ; cours d'émission 96 % ; remboursement sans dénonciation préalable au 30 juin 1935.

Les droits sur la benzine et l'entretien des routes. — On écrit de Berne à la *Revue* :

La commission des douanes du Conseil national ne s'est pas encore occupée de la divergence concernant le relèvement des droits d'entrée sur la benzine ; elle avait décidé, en effet, d'ajourner la discussion de cet objet jusqu'au dépôt du rapport du Conseil fédéral sur les postulats du Conseil des Etats concernant l'emploi du produit des droits à l'entretien de certaines routes. Mais, dans la dernière session, elle a demandé l'inscription de cet objet à l'ordre du jour de la session qui s'ouvrira le 29 septembre.

Le Conseil fédéral a discuté cette question mardi et il a constaté que l'importance de cette question ne lui permettait pas de déposer un rapport complet pour la session d'automne. Il a reconu, en effet, que la Confédération ne pouvait pas s'intéresser à l'entretien des routes autres que les routes de montagne sans être autorisée par un texte constitutionnel. Sans donc encore se prononcer sur le fond, il a décidé d'adresser aux Chambres un rapport provisoire qui exposera cette conséquence du postulat du Conseil des Etats. Le rapport lui-même sera discuté ultérieurement.

Assurance chômage. — Le projet de loi relatif à l'encouragement à l'assurance-chômage n'a pas encore été liquidé par les Chambres. Aussi se verra-t-on une fois de plus obligé de verser une subvention aux caisses d'assurance chômage, par voie d'arrêté fédéral. La commission du Conseil national désignée à cet effet discutera ces jours prochains le projet du Conseil fédéral et l'affaire pourra être soumise à l'assemblée fédérale durant la session d'automne.

Fausse pièces de un franc. — On nous signale que de fausses pièces de un franc, au millésime de 1909, sont en circulation. Elles se reconnaissent par une

à fait exceptionnelles
ateliers, cafetiers, etc.,
s de Verrerie, Porce-
etc., également pour
ont l'intention de faire

commandes faites par écrit
contre remboursement.
pititude.

de cette vente ne sera
Pendant cette vente, on
achardises à choix.

s articles de ménage encom-
allés que sommairement. En
ons nos clients de se munir

e, sans exception, est
EN DESSOUS de son
e l'occasion !

frappe plus grossière. Les chiffres de la date sont plus grands, de même que la couronne. La petite lettre B sous la couronne n'existe pas. Au revers, les étoiles sont plus grosses.

Fievre aphteuse. — Durant la semaine écoulée, la fièvre aphteuse s'est déclarée dans 2 étables et 6 paturages, avec 188 bovins et 202 pièces de petit bétail. L'effectif total s'élevait ainsi à la fin de la semaine à 22 étables et 72 paturages avec 3176 bovins, 604 porcs, 4060 chèvres et 1110 moutons.

Exportation du bétail. — D'après la statistique de la Direction générale des douanes, la Suisse n'a exporté que 851 pièces de bétail durant les mois de janvier à juillet 1924, alors que cette exportation se chiffrait par 5000 pièces dans la période correspondante de l'année passée. L'exportation du bétail de rente est surtout en recul : elle se monte seulement à 217 pièces contre 3800 en 1923.

Bétail de boucherie. — L'importation du bétail de boucherie s'élève, de janvier à juillet 1924, à 92 mille pièces, contre 27.500 seulement l'an passé. L'on a fait venir 31 mille bœufs, 12.000 taureaux, 20.000 porcs et 27.000 moutons.

L'exportation du fromage et des produits laitiers. — Durant la période de janvier à juillet, l'exportation des fromages s'élève à 90.053 quintaux contre 88.848 quintaux, l'an passé, et 196.256 quintaux en 1913. Le lait condensé a été exporté à raison de 128.949 quintaux, contre 134.624 pour la même période de l'année dernière. L'exportation du chocolat progresse légèrement et passe de 32.618 quintaux en janvier-juillet 1923, à 39.863 quintaux en 1924.

La sentinelle des Rangiers est debout. — Le grand soldat de granit est définitivement juché sur le piédestal qu'il occupera pour les siècles à venir. C'est lundi que l'opération a été menée à bonne fin. Pendant deux heures et demie d'horloge, elle se déroula sans incident pour mettre le fier soldat en place. Elle fait une impression profonde par ses gigantesques proportions et ses nobles lignes.

La sentinelle des Rangiers, debout, rappellera aux générations futures le rôle de notre armée au cours de la guerre mondiale.

Puisse le ciel se montrer clément et permettre à tout un peuple, dimanche 31 août, de consacrer solennellement cette grande figure.

Thurgovie. — Les accidents. — A Fruthwil, sur Ermatingen, un bambin de 3 ans, fils de M. Gremlisch-Singer, cultivateur, a passé sous les roues d'un char dont le cheval, effrayé par un chien, avait fait un brusque écart. Très grièvement blessé, le bambin a succombé à l'hôpital cantonal.

Zurich. — A propos de vivisection. — Une assemblée convoquée à Winterthour par les partis bourgeois, a entendu un exposé du Dr Fleisch, de Zurich. Elle a pris ensuite la résolution suivante : « L'initiative interdisant la vivisection doit être repoussée du fait qu'il existe déjà dans le

canton de Zurich une loi assurant une protection suffisante aux animaux et parce que l'emploi d'animaux pour des expériences scientifiques servant à combattre les maladies est indispensable au maintien de la santé publique. »

Une automobile contre un train. — Un train a pris en écharpe la nuit de mercredi à jeudi, vers minuit, au passage à niveau de Ruschlikon, une automobile occupée par deux personnes. L'une d'elles, M. Otto Bucher, rentier, a été tuée sur le coup, et son compagnon, M. Anton Knutel, de Lucerne, si grièvement blessé qu'il a succombé pendant son transfert à l'hôpital.

Vaud. — Mortel accident d'automobile. — Mardi matin, à 9 heures, sur la route de Bois-Bougy, près de Nyon, un terrible accident d'automobile a coûté la vie à M. Gustave Bernard, marchand de bétail, à Nyon.

M. Bernard descendait en automobile à la ferme de Bois-Bougy. Il marchait à vive allure, plus de 60 km. à l'heure. Arrivé à la hauteur de la campagne la Métairie, il vit sortir à sa droite inopinément une autre automobile conduite par son propriétaire, M. Ecoffey, économie de la Métairie. M. Bernard bloqua instantanément ses freins. Sa voiture fit un tour complet sur elle-même et revint sur ses roues, en travers de la route, quelques mètres plus bas, non sans avoir touché l'autre véhicule. M. Bernard eut la tête écrasée sous sa machine. Il expira quelques minutes après lorsqu'on venait à peine de le dégager.

C'était un homme gai, jovial, serviable et bon envers les indigents, qu'il secourait discrètement. Quant à M. Ecoffey, il s'en tire sans aucun mal.

Encore un. — M. Fritz Paul Cornu-Furrer, voyageur de commerce, demeurant rue Caroline 53, à Lausanne, était parti de Lausanne mardi sur une Renault pour se rendre en Italie. Il avait pris avec lui M. Ovidio Viscardi, Italien, 26 ans, technicien, employé aux usines de Chippis près Sierre ; il prit encore à Sion M. Séverin Anthamatten, négociant en soieries, à Sion, 23 ans, célibataire. Vers minuit, l'automobile, qui roulait à grande vitesse, se trouvait près de St-Léonard, à 6 km. de Sion. Tout à coup, on ne sait pourquoi, les phares s'éteignirent ; on était à un tournant ; l'automobile fut lancée contre un arbre. M. Paul Cornu n'a que des contusions sans gravité ; M. Anthamatten est un peu plus grièvement atteint, avec des éraflures au visage, M. Ovidio Viscardi est resté mort sur place. Heureusement, à peu de distance, arrivait en automobile M. Pauli, propriétaire du garage valaisan. Après avoir porté secours aux blessés, M. Pauli prévint le médecin, quiaida à transporter les victimes à l'hôpital de Sion. La machine est en miettes.

Collisions. — Mercredi soir à, 16 h. 30, sur la route suisse, sous Prangins, au lieu dit « les Aberiou », un motocycliste, M. Palaz Félix, 24 ans, mécanicien à Bière, est entré en collision avec une automobile conduite par le chauffeur Gustave Robadey, au service de M. Kabagliaz Jacques, en séjour à St Cergues. M. Palaz, relevé sans connaissance, fut transporté de

tellement qu'il ne prit plus aucunes précautions.

Son courage réel et aussi sa fortanerie finirent par le rendre victime de prouesses exagérées.

Un soir qu'il s'était glissé jusque parmi leurs voitures de cantine et qu'après avoir bu à même dans un baril d'eau-de-vie, il se servait du reste pour mettre le feu à la ribambelle de chariots, quelques ulhans en patrouille l'apprécierent et lui donnèrent la chasse.

Aveuglé, étourdi par l'alcool trop abondant qu'il avait absorbé, le piqueur du Chalet, devenu espion militaire, ne joua point des jambes aussi bien qu'à l'ordinaire et fut promptement enveloppé par des cavaliers qui le lardèrent à qui mieux mieux avec leurs lances.

Le choléra lança alors dans la nuit son cri d'appel aux camarades, mais un ulhan avant aussi, de son côté, courut donner l'alarme à l'infanterie allemande, de sorte que quand le sergent d'avant-garde Raymond et une vingtaine de chasseurs arrivèrent jusqu'à lui, ils furent accueillis par la fusillade de tout un bataillon prussien.

Après quelques coups de lance, les ulhans s'étaient arrêtés de frapper et ils avaient attaché leur prisonnier tout sanglant à un arbre, dont le tronc fut enduit, de pétrole et de goudron.

Les Allemands se vengeaient de l'incendie de leurs voitures de cantine.

L'occasion tant désirée par M. Raymond de se dévouer aux autres se présentait en-

suite à l'infirmerie de Nyon, où l'on constata une fracture du crâne. Il a subi la trepanation, opérée par M. le Dr Schrantz. A l'heure qu'il est, son état est très grave.

Valais. — Trois chalets incendiés.

— Dimanche soir, vers six heures, un incendie a détruit trois granges, appartenant à six propriétaires, à Saxon, commune d'Ayent, au nord-est de Sion, à 1050 mètres d'altitude. Les secours sont arrivés rapidement, parce que les hommes des environs faisant partie du corps des pompiers étaient réunis pour un tir, à peu de distance du lieu du sinistre. Ils ont dû, toutefois, se battre pour protéger les immeubles voisins.

Les pertes éprouvées sont considérables, du fait que les récoltes étaient rentrées et que deux propriétaires seulement étaient assurés. Depuis deux générations, on n'avait jamais vu un incendie à Saxon.

Nouvel incendie à Ayent. — Les incendies continuent dans la région de Savoie-Ayent en passant par Arbaz. Mercredi, à 21 heures, une grange, propriété de M. Victor Constantin, brûlait à Botire, un hameau de la commune d'Ayent. Les dégâts auraient sans doute été plus élevés si l'immeuble incendié n'avait été éloigné d'une cinquantaine de mètres du hameau lui-même.

Des enfants jouant avec des allumettes seraient les auteurs involontaires du sinistre.

Neuchâtel. — Un beau saut.

— Mardi soir, à 19 h. 40, un accident qui aurait pu avoir de graves conséquences, est arrivé dans les Côtes du Doubs. Un camion-automobile remontait les Côtes du Doubs. Arrivé à l'endroit situé entre les Brenets et la Combe Greffière, donc au-dessus du restaurant des Brenets, le chauffeur et son camarade s'arrêtèrent pour charger des pierres qu'ils devaient ramener en ville.

Pour repartir, le chauffeur, dit l'*Impartial*, laissa son camion redescendre la pente pour embrayer sur la marche arrière. Tout à coup le moteur se mit en marche et le chauffeur ne fut plus maître du camion. Il essaya bien de freiner brusquement, mais c'était déjà trop tard.

Pour comble de malheur, le chauffeur donna un coup de volant en sens contraire à la bonne direction. Il n'eût que juste le temps de sauter hors de sa machine avant que le camion fasse un premier saut de près de 60 mètres en bas les rochers pour venir s'abattre 300 mètres plus bas.

Comme bien on le pense, ce gros camion a été réduit en miettes, et ce qui reste n'est plus utilisable. C'est une chance miraculeuse que le chauffeur n'ait pas été entraîné dans la chute du camion et qu'il ne se soit trouvé personne sur son passage.

Genève. — L'aide à Genève. — Il y a quelques semaines, le Conseil d'Etat genevois et le Chef du Département fédéral des finances tinrent une conférence sur les mesures propres à assainir la situation financière de Genève et la possibilité d'une avance portant intérêt de la part de la Confédération au canton de Genève. Le Département fédéral des finances a terminé actuellement son enquête relative à la situation économique et financière de Genève

fin et plus belle qu'il n'eût osé l'espérer, puisqu'il s'agissait d'aller, seul contre cent, arracher son ennemi le plus acharné à une mort affreuse.

Il courrait, lui, à une mort presque certaine.

Les balles sifflaient dans l'air et ricochaient sur les cailloux ou sur les racines d'arbres avec la continuité et le drame des grêlons par une tempête de mars.

Cette mort menaçante, l'ancien garde du Chalet ne semblait point y songer, quoique rapide comme l'éclair, une lueur de tristesse et d'amour passât dans ses yeux au moment où il criait à ses hommes de marcher en avant, de le suivre.

Cette lueur c'était un adieu secret de son ame jeté vers Rambertcourt, vers Les Sauvages, vers Louise Taupin, vers un boucheur qui ne se réalisera probablement jamais : mais cette lueur d'angoisse suprême, de regrets amers, cet adieu à la vie, à tout ce qu'il aimait ne fut, nous le répétons, qu'un éclair dans les yeux du courageux, du sublime Raymond.

Ces yeux bleus, ces yeux de fille, d'ordinaire si doux, si modestes, étaient devenus ardents, durs, d'un gris presque noir en même temps que les traits du visage s'étaient si complètement transformés que Louise elle-même eût été deux ou trois secondes avant de reconnaître son ami : les blonds énergiques, les blonds de l'espèce nerveuse ont des courages froids, des violences, des enthousiasmes que n'ont peut-être point les hommes bruns.

et il a transmis un rapport à ce sujet au gouvernement genevois.

Le rapport énonce la conviction que Genève jouit d'une situation économique et financière suffisamment bonne pour permettre au canton de rétablir lui-même sa situation obérée. Le Conseil d'Etat genevois paraît lui-même partager l'opinion qu'une aide fédérale n'est pas nécessaire encore pour l'année 1924 tout au moins. De leur côté, les autorités fédérales maintiennent leur manière de voir, à savoir qu'il s'agit en l'espèce au maximum d'une avance portant intérêt. Cette avance ne serait faite que si le Grand Conseil genevois entreprenait une œuvre systématique d'assainissement financier.

Accident mortel. — Mercredi après midi, une automobile, que conduisait M. Bonzon, négociant, à Genève, a tamponné sur le pont Saint-Victor une passante, Mlle Hopkirk, Anglaise, âgée de 72 ans. Projetée sur le sol, Mlle Hopkirk fut immédiatement relevée par l'automobiliste qui la transporta dans une pharmacie voisine où elle ne tarda pas à rendre le dernier soupir.

A la montagne.

Une chute au Salève.

Un jeune homme de 18 ans, Albert Brun, domicilié à Genève, qui était allé faire une excursion au Salève, a fait une chute de 300 mètres et s'est tué. Son cadavre a été retrouvé.

Mort de deux touristes.

Un groupe de guides est parti jeudi matin de Zermatt à la recherche de MM. Constantin Topali, médecin grec domicilié à Genève, et Zachmann de Bienna. Ces deux alpinistes s'étaient mis en route, sans guide, le 21 août, pour aller dormir à la cabane de Betemps. Elles ont été vues pour la dernière fois, le 22 août, au Lisjoch.

Les deux alpinistes ont été retrouvés morts dans une crevasse du glacier, à la frontière italo-suisse.

Les accords de Londres en suspens à Berlin.

Le Reichstag allemand a rendu ses premiers votes sur les accords de Londres, c'est à dire sur les lois préparées pour mettre en application le plan des réparations. La majorité requise des deux tiers n'a pas été réalisée.

La loi instituant la nouvelle banque d'émission a été votée par 249 voix contre 171 ; la loi transformant les chemins de fer de l'Etat en compagnie privée a reçu 248 voix contre 174 ; la loi astreignant l'industrie à une hypothèque en faveur des réparations a obtenu 247 voix contre 173.

La situation demeure confuse au Reichstag ; le groupe nationaliste a tenu jeudi après midi une séance prolongée.

Le vote principal aura lieu aujourd'hui vendredi.

A L'ÉTRANGER

ALLEMAGNE

Un autobus en feu.

La nuit de mardi à mercredi, un autobus a pris feu près de Heino, province d'Over-Yssel. Six voyageurs ont été brûlés et deux autres grièvement blessés.

Voici quelques détails sur ce grave accident :

L'autobus complètement bondé, qui revenait de Kirns à Heino, fut en quelques secondes complètement carbonisé. Une panique indescriptible s'empara des voyageurs, car les portes étaient fermées et les clés, en raison de l'affolement, ne purent pas être trouvées.

Quelques cyclistes qui passaient à ce moment-là parvinrent à sauver quelques personnes en les faisant sortir par les fenêtres. Les autres passagers furent carbonisés. On ne peut pas encore dire le nombre exact des victimes. On est parvenu à identifier 6 cadavres. Le chauffeur et les rares survivants ont été transportés à l'hôpital.

CANTON DE FRIBOURG

Industrie fribourgeoise.

Nous lissons dans les journaux de Fribourg :

Mercredi, à 2 h., a eu lieu à l'Hôtel Suisse l'assemblée constitutive de la Fonderie et

Après avoir jeté l'ordre derrière lui, le sergent Raymond s'était élancé sans se préoccuper de savoir si les chasseurs le suivaient, appuyaient sa tentative.

(A suivre.)

Un coup de fusil est si vite lâché, et tant de balles s'égarent, tuant leur homme sans que l'on sache d'où elles sont venues.

Enfin, les soldats de Rambertcourt même témoignaient au sergent Raymond, excellent sous-officier cependant, une antipathie sournoise qui étonnait les hommes du bataillon appartenant à d'autres régions comme origine.

Le garde du Creux-d'Enfer sentait autour de lui ces soupçons, ce mépris, ces haines injustes et il s'était juré d'en avoir raison par quelque action de bravoure héroïque, de dévouement à ses camarades qui dissipaient les uns et fit tomber les autres.

Le choléra était devenu presque célèbre dans le corps d'armée chargé de la défense de Saint-Aubin et de toute la contrée environnante.

Il avait une endurance, un flair, des ruses admirables et il en faisait voir aux Allemands, devenus son gibier, de toutes les couleurs.

Chaque jour c'étaient des pièges nouveaux dans lesquels il attirait leurs éclaireurs, sans que jamais ceux-ci pussent l'atteindre ; et il était arrivé à les mépriser

LA GRUYÈRE

Ateliers mécaniques de Fribourg S. A. au capital de 350,000 fr. 26 actionnaires y assistaient.

Comme on le sait, les ateliers des chemins de fer fédéraux vont être supprimés.

Grâce à l'intervention de MM. Perrier et Buchs, conseillers d'Etat, et de M. Aeby, syndic, auprès de la direction des chemins de fer fédéraux, un arrangement a pu être conclu avec les représentants des Usines Roll en vue de l'achat des ateliers.

C'est aujourd'hui chose faite et la nouvelle société entrera en activité dans quelques mois, si tel qu'elle aura pu prendre possession des locaux et s'installer.

(*Communiqué.*)

Au marché-concours de taureaux de Berne-Ostermundigen. — Nous venons de recevoir la liste des primes de celui-ci. Nous y voyons figurer les noms bien connus d'éleveurs de notre canton, dont une septantaine de sujets sont honorablement classés. Nous en reparlerons.

Bénichon. — A la demande faite par la presque totalité des communes de la Glâne, d'entente avec la Préfecture et conformément à la décision du Conseil d'Etat, la bénichon pour le district de la Glâne est fixée aux 14 et 15 septembre, au lieu des 7 et 8 septembre.

GRUYÈRE

Foire d'août. — Empêchés de vaquer aux travaux de fenaison, les campagnards sont venus nombreux hier à la foire de Bulle. Celle-ci revêt son importance coutumié qui n'est pas très grande, puisqu'elle précède la grande foire dite de la Saint-Denis.

44 têtes de gros bétail ornaient le champ de foire. Les prix de celui-ci se maintenaient à peine, les conditions de la température ayant rafraîchi l'enthousiasme des marchands.

Le petit bétail amené comprenait 38 veaux, dont les prix montent toujours, 3 moutons, 10 chèvres et 450 porcelets.

Il a été expédié par les gares de Bulle : Bulle-Romont, 54 têtes bovines et 44 porcs ; C. E. G., 4 vaches, 35 veaux, 1 chèvre et une trentaine de porcelets.

La place de la promenade, comme la plupart du temps abondamment pourvue de légumes et fruits délicieux, était le champ d'activité de nos ménagères. Bien qu'abondants, les fruits maintiennent toujours des prix rémunérateurs.

Football. — C'est donc dimanche que le F.-C. Bulle aura la visite du redoutable 1^{er} team du F.-C. Central de Fribourg.

Celui-ci qui, dimanche dernier, battit Berne-promotion par 5 à 2 viendra au grand complet. Ce match, conclu dans un but de propagande, nous fera assister, de la part des « Centraux », à une belle démonstration de football. A la veille des championnats, ce sera un sérieux entraînement pour le F.-C. Bulle, dont l'équipe se présentera dans une formation nouvelle.

L'adversaire étant de première force, nos footballeurs devront s'employer à fond pour éviter une trop cuisante défaite. La Commission de jeu de notre Club bullois pourra ainsi juger de la valeur et des qualités de ses équipiers et, éventuellement, apporter les modifications nécessaires à la composition définitive de l'équipe qui défendra les couleurs « jaune et noir » durant la saison 1924/25.

La rencontre est fixée à 3 h. au Parc des Agges, rière La Papeterie.

Marché-concours de taureaux à Bulle. — Pour le marché-concours de taureaux reproducteurs, qui aura lieu à Bulle les 3, 4 et 5 septembre, sont inscrits environ 500 sujets, se répartissant comme suit d'après la race et l'âge :

Catég.	Ago	Race pie-noire	Race pie-rouge
I	6 à 8 mois	31	65
II	8 à 9 »	26	57
III	9 à 15 »	32	88
IV	15 à 20 »	24	48
V	20 à 24 »	24	43
VI	2 à 3 ans	16	31
VII	3 à 4 ans	2	5
Totaux		155	337

C'est la plus forte participation enregistrée depuis que le marché existe. Environ 300 sujets inscrits sont âgés de moins de 15 mois et 150 de 15 à 24 mois. Il y aura par conséquent un grand choix de reproducteurs pour éleveurs et syndicats. Les familles ou collections de reproducteurs seront aussi très nombreuses au marché de cette année.

Circuit gruyérien. — On nous communique :

Après la course de moto, c'est le tour à la Pédale Bulloise d'organiser sa 8^{me} et dernière épreuve cycliste de la saison 1924. Les amis et sportmen viendront sûrement nombreux encourager nos vaillants routiers qui lutteront avec tout leur courage et leurs forces. Cette course est fixée au dimanche 31 août, avec l'itinéraire suivant : Bulle départs 6 heures précises du matin, via Riaz, Corbières, Broc, Epagny, Bulle, 25 km., à couvrir la distance cinq fois, soit au total 125 km. Cette épreuve qui promet d'être une des plus intéressantes de l'année sera dotée de prix, ainsi que le classement géné-

ral. A cette occasion, la Pédale bulloise remercie d'avance toutes les personnes qui auraient encore des dons et qui voudraient les remettre chez M. Remy, pharmacien, qui les exposera dans sa devanture.

Les entraîneurs et suiveurs sont rigoureusement interdits. En cas de mauvais temps la course est renvoyée au dimanche 7 septembre.

Marché-Concours. — Les entreprises suisses de transport ont décidé d'accorder le retour gratuit des taureaux ayant participé au marché-concours de Bulle du 3 au 5 septembre et n'ayant pas été vendus.

Le tir de dimanche dernier, à Broc. — *Résultats individuels.* — Il a été délivré 37 couronnes de laurier et 39 médailles argent.

Vétérans. — *Braillard Jules, Albeuve, 62 points, couronne laurier.*

Ont gagné la couronne argent :

Duriaux Arnold Bulle 71 points.

Murith Paul Epagny 71 "

Couronne laurier :

Braillard André, Albeuve, 70 points; Gillard Edmond, Botterens 70 p.; Ryser Fritz, Broc, 70 p.; Andrej Jules Botterens 69 p.; Morel Léon, Bulle, 69 p.; Friedli Hs, Montbovon, 69 p.; Savary Emile, Sales, 68 p.; Andrej Amédée, Broc, 68 p.; Beaud Maurice, Albeuve, 68 p.; Firmaen Jean, Bulle, 68 p.; Grutener Jean, Bulle, 68 p.; Luthy Paul, Broc, 68 p.; Meyer Louis, Cerniat, 68 p.; Verdian Joseph, Vuadens, 68 p.; Robaide Robert, Bulle, 67 p.; Michel Léon, Sales, 67 p.; Conus Emile, Bulle, 66 p.; Fracheboud Irénée, Cerniat, 66 p.; Jollet Hri, Montbovon, 66 p.; Risso Louis, d'Alphonse, La Roche, 66 p.; Strub Edouard, Broc, 66 p.; Pipoz Louis, Cerniat, 66 p.; Ecoffey Robert, Sales, 65 p.; Grandjean Paul, Echarlens, 65 p.; Tinguelly Emile, Albeuve, 65 p.; Michel Romain, Sales, 65 p.; Geinoz Clément, Enney, 65 p.; Grand Gaspard, Albeuve, 65 p.; Jordan Léon, Vaulruz, 65 p.; Boivigny Marcel, Vaulruz, 65 p.; Binz Erich, La Tour, 65 p.; Boreard Alex., Hautovillo, 65 p.; Ross Canisius, Charmey, 65 p.; Buchs Léon, Jaun, 65 p.; Buchs Albin, Jaun, 65 p.; Grangier Léon, Bulle, 65 p.; Maillard Gustave, Broc, 65 p.;

Médaille, argent :

Risse Nestor, Broc, 64 points; Gachet Jean, Charmey, 64 p.; Tornare Jules, Charmey, 64 p.; Ansormot Jean, Grayères, 64 p.; Jordan Emile, Montbovon, 64; Doubatz Alfred, Gruyères, 64 p.; Dufay François, Grayères, 63 p.; Lhing Bernard, Broc, 63 p.; Braillard Calixte, Albeuve, 63 p.; Schmidt Louis, Montbovon, 63 p.; Lehmann Hans, Broc, 63 p.; Pernet Clément, Montbovon, 63 p.; Dupré Alfred, Gruyères, 63 p.; Barras Joseph, Broc, 63 p.; Jollet Louis, Cerniat, 63 p.; Gendre

Soirée mondaine

Drame pathétique en 5 parties.

Concert au Pavillon

En cas de mauvais temps, renvoyé.

FAIENCE : pots à lait en tous genres, plats, assiettes, tasses avec sous-tasses décorées.

PORCELAINE : déjeuners, saladiers, etc.

Verrerie en tous genres.

Terre à cuire. — **Toupines en grès.**

Grand choix de poterie. — **PRIX MODÉRÉS**

So recommande.

A. MESSERLI-MEYER, fabricant.

Buffet Gare Gruyères

Dimanche 31 août

Concert au Pavillon

En cas de mauvais temps, renvoyé.

Voulez-vous peupler votre basse-cour ?

Adressez-vous de confiance au PARC AVICOLE SION, le plus important établissement de ce genre en Suisse, ayant des installations spéciales, et livrant les meilleures pondeuses avec garantie de bonne arrivée.

Prix actuels :

Poussines 3 mois Fr. 3.50 pièce
Poussines 4 mois Fr. 4. — pièce
Poussines 5 mois Fr. 5. — pièce
Poussines prêtes à pondre Fr. 6. — pièce
Oisons de 4 mois Fr. 8. — pièce
Canetons 4 mois Fr. 5.50 pièce

PARC AVICOLE, SION

Mme C. CROTTI

Diplômée du Conservatoire de Lausanne.

LEÇONS de piano.

COURS pour commençants.

31 août et 7 septembre.

Invitation cordiale.

SOCIÉTÉ DE JEUNESSE ENNEY.

31 août et 7 septembre.

Invitation cordiale.

SOCIÉTÉ DE JEUNESSE ENNEY.

31 août et 7 septembre.

Invitation cordiale.

SOCIÉTÉ DE JEUNESSE ENNEY.

31 août et 7 septembre.

Invitation cordiale.

SOCIÉTÉ DE JEUNESSE ENNEY.

31 août et 7 septembre.

Invitation cordiale.

SOCIÉTÉ DE JEUNESSE ENNEY.

31 août et 7 septembre.

Invitation cordiale.

SOCIÉTÉ DE JEUNESSE ENNEY.

31 août et 7 septembre.

Invitation cordiale.

SOCIÉTÉ DE JEUNESSE ENNEY.

31 août et 7 septembre.

Invitation cordiale.

SOCIÉTÉ DE JEUNESSE ENNEY.

31 août et 7 septembre.

Invitation cordiale.

SOCIÉTÉ DE JEUNESSE ENNEY.

31 août et 7 septembre.

Invitation cordiale.

SOCIÉTÉ DE JEUNESSE ENNEY.

31 août et 7 septembre.

Invitation cordiale.

SOCIÉTÉ DE JEUNESSE ENNEY.

31 août et 7 septembre.

Invitation cordiale.

SOCIÉTÉ DE JEUNESSE ENNEY.

31 août et 7 septembre.

Invitation cordiale.

SOCIÉTÉ DE JEUNESSE ENNEY.

31 août et 7 septembre.

Invitation cordiale.

SOCIÉTÉ DE JEUNESSE ENNEY.

31 août et 7 septembre.

Invitation cordiale.

SOCIÉTÉ DE JEUNESSE ENNEY.

31 août et 7 septembre.

Invitation cordiale.

SOCIÉTÉ DE JEUNESSE ENNEY.

31 août et 7 septembre.

Invitation cordiale.

SOCIÉTÉ DE JEUNESSE ENNEY.

31 août et 7 septembre.

Invitation cordiale.

SOCIÉTÉ DE JEUNESSE ENNEY.

31 août et 7 septembre.

Invitation cordiale.

SOCIÉTÉ DE JEUNESSE ENNEY.

31 août et 7 septembre.

Invitation cordiale.

SOCIÉTÉ DE JEUNESSE ENNEY.

31 août et 7 septembre.

Invitation cordiale.

SOCIÉTÉ DE JEUNESSE ENNEY.

31 août et 7 septembre.

Invitation cordiale.

SOCIÉTÉ DE JEUNESSE ENNEY.

31 août et 7 septembre.

Invitation cordiale.

SOCIÉTÉ DE JEUNESSE ENNEY.

3

Chapellerie F. FELDER

BULLE

Grand et beau choix en

CHAPEAUX

feutre-velours

en toutes teintes et formes.

Banque Populaire de la Gruyère

à BULLE (Place de la Gare).

Nous payons actuellement le

5 | 1 | 0 | 0

pour dépôts à 3 et 5 ans de terme. 1829

— Titres nominatifs ou au porteur —

Vente de scierie, moulin et rural, à ATTALENS.

Jean DORTHE, à Franez, rière Attalens, offre à vendre, de gré à gré, les immeubles qu'il possède rière dite commune comprenant, maison d'habitation, grange, écurie, moulin, scierie multiple, prés et champs de 6 1/2 poses.

Situation avantageuse, force hydraulique assurée toute l'année. Bâtiments et machines en bon état. Entrée en jouissance à volonté. 1816

Pour visiter et traiter s'adresser au propriétaire.

Par ordre : Aug. CHAPERON, huissier.

Vente d'un domaine à Porsel.

Tobie ROUILLER, à Sommentier, offre à vendre le domaine appartenant à ses pupilles Joseph et Alice Rouiller, sis rière la Commune de Porsel, appelé *Dessous la Velaz, Derrey la Croix et Delaz du Flon*, consistant en vaste ferme et terrain attenant de 10 poses.

Situation avantageuse au bord de la route cantonale Porsel-Oron, Terrain de 1^{re} qualité. Entrée en possession à volonté. Facilité de paiement.

Les soumissions doivent être déposées au bureau du sous-signé jusqu'au 5 septembre prochain, à 12 heures précises. L'adjudication sera donnée le même jour par la justice de Paix de Semsales, à 16 heures.

Pour visiter, s'adresser au fermier ou au tuteur Rouiller. Châtel St Denis, le 21 aout 1924. 1815

Par ordre : Aug. CHAPERON, huissier. (Téléph. 42).

Ecole de Sténographie & Dactylographie

32, rue industrielle Montreux 32, rue industrielle

Ouverture des cours : 15 septembre 1924.

Sténographie Dactylographie
Comptabilité Correspondance commerciale
Prospectus à disposition.
Direction : Mme A. BLANC.
Rapid-Office.

LOCATION de PÂTURAGES

La commune de CERNIAT exposera en location, par voie de mises publiques, le lundi 15 septembre prochain, dès 14 heures, dans une salle particulière de l'Hôtel de la Berra :

le pâturage de la Gottaz, pour le terme de 4 ans, et les communs suivants : Les Esserts du Village, les Rappes et Derrière les Communaillies pour le terme de 6 ans. 1844

Les conditions de bail seront lues avant les mises. Cerniat, le 18 aout 1924. Le Secrétaire.

LOCATION D'AUBERGE

La commune d'ENNEY, expose en location, par voie de soumission, pour le terme de 4 ans, son auberge communale, avec ses dépendances. Entrée en jouissance au 1^{er} janvier 1925. Les conditions sont déposées au bureau du Secrétaire communal, où les intéressés peuvent en prendre connaissance et adresser leurs soumissions auprès de M. le Syndic, jusqu'au mardi 2 septembre inclusivement. 1798

Enney, le 20 aout 1924.

Par ordre : Le Secrétaire.

VENTE JURIDIQUE

L'Office des poursuites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, à son bureau, à Bulle, jeudi 4 septembre 1924, dès 10 heures du matin :

1 Cédule hypothécaire, au porteur, de 25.000 fr. ; en premier rang.

Bulle, le 26 aout 1924.

Vente juridique.

L'Office des poursuites de la Gruyère vendra aux enchères publiques, jeudi 4 septembre 1924, dès 10 h. du matin, à son bureau, à Bulle :

une superbe collection de timbres-poste.

Estimation officielle : 8.000 francs. La vente aura lieu à tout prix.

Bulle, le 26 aout 1924.

Vente d'immeubles.

Samedi 30 courant, dès les 2 heures à l'hôtel de la Croix-Blanche à EPAGNY, les hours de feu Pierre BUCHS exposent en vente, aux enchères publiques l'immeuble désigné sous l'article 446 „LES GOTTES“ rière Epagny, pré de 719 perches.

Domaine à vendre.

Le soussigné exposera en vente, en mises publiques, le mercredi 10 septembre, à 15 heures, salle particulière de l'Hôtel de la Couronne, à Sâles, son domaine à Sâles, de la contenance de 8 1/2 poses de terrain de 1^{re} qualité, eau intarissable, maison d'habitation et atelier pour travaux sur bois. 1827

Pierre GOBET, Sâles.

VENTE DE BOIS

La commune de Bellegarde vendra en mises publiques, le lundi 1^{er} septembre, à 1 h. de l'après-midi, à l'auberge de la Villette :

80 stères de sapin et 20 stères de hêtre

en partie bois de moule sec.

Bellegarde, le 25 aout 1924.

Le Conseil communal.

Préparation de bois

La commune de Bulle met en soumission la préparation de 6 lots de bois dans ses forêts.

Pour voir les bois, le forestier se trouvera à la cabane d'Inson, samedi 30 aout 1924, à 9 heures du matin.

Les soumissions sont reçues au Secrétaire communal jusqu'au lundi 1^{er} septembre, à 6 h. du soir.

Ville de Bulle.

A VENDRE

chez OBERSON Jules, à MAULES, quelques charcs de

bon foin

à distraire, propre à chevaux, ainsi que

une luge à billons et chenaquet,

à l'état de neut.

1825

A VENDRE

40 stères

couennaux sapin

bon sec.

S'adresser à la Parquerterie La Tour.

Abonnez-vous à „LA GRUYÈRE“

Masse en faillite

Fabrique fribourgeoise de Draps S. A.

La liquidation du dernier stock de

beaux draps mi-laine,

bonne qualité, s'avance rapidement.

Prix des plus avantageux.

PROFITEZ ! à l'occasion des foires et marchés, de visiter le

Magasin place des Alpes, BULLE

Office des Faillites, Bulle.

Le CRÉDIT GRUYÉRIEN, à Bulle

bonifie le

5 | 1 | 0 | 0

pour dépôts à 3 ou 5 ans.

« Titres nominatifs ou au porteur ».

A titre de réclame
et jusqu'au 7 septembre

5000 Cadeaux gratuits

seront distribués dès ce jour à notre estimée clientèle sur chaque achat depuis 5 francs (art. soldés except.).

Vous pouvez grouper tous vos achats sur un seul cadeau !

Vous choisirez librement votre cadeau dans nos 44 rayons !

TOUT CADEAU est proportionné à votre achat, comme suit :

De 5 fr. à 10 fr. d'achats : 1 tasse, 1 ballon,

2 verres ou 50 centimes en marchandises.

De 10.01 à 20 fr. d'achats : 1 fr. en marchand.

De 20.01 à 30 fr. d'achats : 2 fr. en marchand.

De 30.01 à 40 fr. d'achats : 3 fr. en marchand.

et ainsi de suite sans aucune limite.

Et malgré cela nos prix restent les égaux au moins des plus avantageux connus !

H.-S. WALTHER & Cie

VEVEY

S. A.

Pour les ordres écrits, indiquez le cadeau désiré.

MARCHÉ-CONCOURS de Bulle

Pendant le marché, vous trouverez, à toute heure, une

bonne RESTAURATION et VINS de choix, au

Café du Tirage

à 2 minutes du marché couvert. — Service soigné.

Se recommande : Vve M. GEX.

SYNDICAT CHEVALIN

CONCOURS FÉDÉRAL de JUMENTS et POULICHES, à BULLE, le JEUDI 25 SEPTEMBRE 1924, à 8 1/2 heures.

Adresser les inscriptions, avec bulletins de saillie, certificats d'ascendance, auprès du Secrétaire, à VIIPPENS, jusqu'au 15 septembre, dernier délai.

CHASSE



Grand choix de FUSILS

de calibres 12 et 16 pour toutes les poudres et de

CARABINES

pour le chamois. Plomb durel, Douilles Eley et autres marques. CARTOUCHES Vetterli centrale, Vetterli annulaire ; 450/400 express ; 9,3/53 modèle 89 normal ; 9,3/53 modèle 89 B. ; 9,3/72 ; 9 mm. normale, allemande.

Accessoires.

BOURRES, CARTONS transparents, SORTISSEURS ; CORS de chasse, SIFFLETS, CARTOUCHIÈRES, SACS imperméables, COUTEAUX de chasse, BAGUETTES de nettoyage, etc.

Tél. 122. Emile MORARD, BULLE